

Montpellier, le 30 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Notre établissement de recherche, le **Cirad**, souhaite porter un projet artistique ambitieux sur son site montpelliérain : la création d'une **fresque monumentale** sur le mur d'enceinte longeant la future ligne 5 du tramway de Montpellier, avenue Agropolis.

Ce projet, mené en partenariat avec **Montpellier Méditerranée Métropole, TAM, MO.CO. Montpellier Contemporain et le Cirad**, a vocation à devenir un **repère emblématique** pour des milliers de passagers, cyclistes et piétons. Il constitue une formidable opportunité d'**affirmer notre identité, d'associer recherche et création artistique, et d'ouvrir notre établissement sur la ville.**

Confiée aux artistes **Pauline Pagès-Lloberas et Paul Rousseau**, tous les deux diplômés de l'École supérieure des Beaux-arts de Montpellier, la fresque participera à la **valorisation de l'espace public** et contribuera à l'**attractivité culturelle et paysagère du nord-est de Montpellier.**

Afin de concrétiser ce projet fédérateur, nous sollicitons le soutien de mécènes sensibles à la **culture, à l'innovation, aux thématiques portées par le Cirad et au rayonnement local** et à dimension internationale.

Votre engagement à nos côtés permettrait :

- de donner vie à une œuvre emblématique, mettant en valeur le végétal et visible chaque jour par tous les voyageurs et passants sur le site ;
- de renforcer les liens entre **recherche, art et société** ;
- et d'associer votre structure à un **projet culturel, citoyen et durable.**

La plaquette ci-jointe vous présente l'ensemble du projet et ses options pour devenir mécène.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à notre démarche, nous espérons vivement pouvoir compter sur votre soutien et serions ravis d'échanger avec vous pour en préciser les modalités.

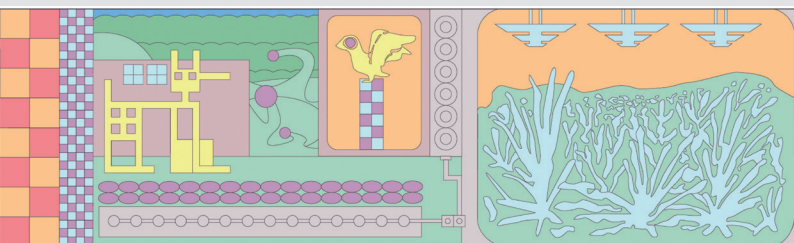
« Innovons ensemble pour les agricultures de demain »

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Vincent Fabre-Rousseau

Directeur régional du Cirad

Montpellier-Occitanie



Détail de la fresque : Pauline Pagès-Lloberas et Paul Rousseau

**Soutenez une œuvre
porteuse de sens
et rejoignez-nous pour
faire de cette fresque
le symbole vivant
d'un territoire**

Cirad
Direction régionale Montpellier-Occitanie
vincent.fabre-rousseau@cirad.fr
06 08 97 41 48

Coordination Mécénat Ville et Métropole
fabre.florence@montpellier.fr
06 15 58 83 48

**Innovons ensemble
pour les agricultures
de demain**



Photo tramway : Christophe Ruiz/Montpellier3m
Photos des deux artistes : D. R.

Devenez mécène !

Une fresque monumentale pour célébrer la ligne 5 du tramway

**Quand l'art, la nature et la ville
s'entrelacent !**

À l'initiative de la Métropole et du Cirad, en collaboration avec TaM et l'EPCC Montpellier Contemporain, une fresque monumentale sera réalisée par deux jeunes artistes diplômés de l'École supérieure des Beaux-Arts de Montpellier. Cette œuvre sera l'incarnation d'un dialogue poétique entre art, science, nature et urbanisme.

**Un héritage fertile :
la rencontre entre le Cirad,
Montpellier Méditerranée Métropole
et le MO.CO., École supérieure
des Beaux-Arts**

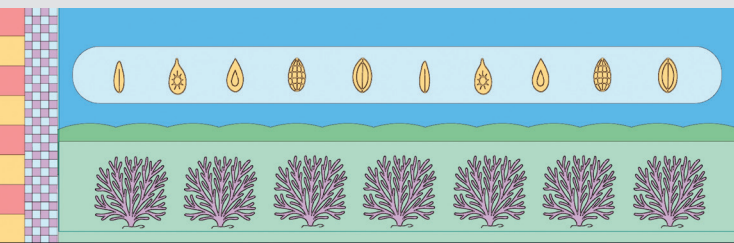
Depuis plusieurs décennies, le Cirad, acteur incontournable de la recherche agronomique et environnementale, s'engage aux côtés de la Ville et de la Métropole de Montpellier dans une alliance féconde. Ensemble, ils façonnent un territoire où la science nourrit l'urbanisme, où la nature reprend ses droits au cœur de la cité et où la culture s'inscrit comme une évidence.

Ce partenariat exemplaire est un manifeste vivant pour une ville durable, résiliente et créative.

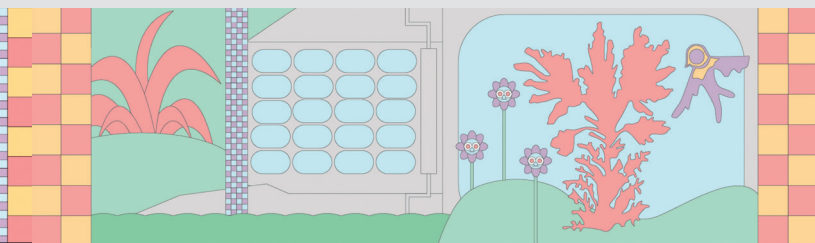
L'art comme vecteur d'émotions en écho à la nouvelle ligne végétale du tramway

La fresque, imaginée et réalisée par Pauline Pagès-Lloberas et Paul Rousseau, s'inspire de l'univers végétal de la ligne 5, sublimé par l'artiste de renommée internationale Barthélémy Toguo.





Détail de la fresque : Pauline Pagès-Lloberas et Paul Rousseau



Détail de la fresque : Pauline Pagès-Lloberas et Paul Rousseau

Cette œuvre transformera le mur du Cirad en un lieu de contemplation pour les voyageurs du tramway, les cyclistes et les piétons, révélant ainsi le Cirad comme lieu de rencontre où science et créativité façonnent la ville de demain.

Les artistes



Pauline Pagès-Lloberas



Paul Rousseau

Les deux artistes ont eu l'occasion d'être accueillis en résidence artistique à Bandjoun au Cameroun. L'utilisation de couleurs pastels, les motifs et l'esprit général de la composition des panneaux sont directement inspirés du travail réalisé lors de leur séjour aux côtés de Barthélémy Toguo et de leur visite du Cirad.

« Cette fresque témoigne des recherches menées par le Cirad dans les pays du Sud et symbolise le mariage entre la science, l'agriculture et l'art »

Le budget

La réalisation de cette œuvre s'élève à 40 000 € (cession de droits artistiques, matériaux, maîtrise d'ouvrage, etc.).

50 %
sont entièrement
financés par
la Métropole
de Montpellier

50 %
soit 20 000 €
sont recherchés
en dons
de mécénat

Pourquoi rejoindre cette aventure ?

- Vous associez votre nom à une œuvre emblématique, durable et symbolique, qui sera admirée par des milliers de personnes.
- Vous bénéficiez d'une réduction fiscale attractive (60 % du montant du don sur l'impôt des sociétés).

Semez l'art, récoltez l'engagement !

Grille de contreparties mécénat

Montant du don (€)	Contreparties principales
	Mention nominative de tous les donateurs sur le site web du Cirad
1 000 – 1 999 €	Invitation pour l'inauguration de la fresque et remerciements aux mécènes ainsi que mention sur la plaque apposée sur le mur
2 000 – 4 999 €	En complément : visite guidée du MO.CO.
5 000 – 9 999 €	En complément : logo des mécènes sur la plaque apposée sur le mur du Cirad et invitation au vernissage de la résidence d'artiste des Beaux-Arts menée avec Barthélémy Toguo et rencontre des deux artistes de la fresque
10 000 – 14 999 €	En complément : visite exclusive du Cirad et découverte d'un laboratoire de recherche
15 000 – 20 000 €	En complément : article sur un média en ligne de la Métropole et sur le site web du Cirad

N. B. : Dans le cadre de ce partenariat, les dons sont collectés par le Cirad et le véhicule juridique accueillant le don sera celui de Montpellier Méditerranée Métropole.